

91

Nom : *Bernier*

Prénoms : *Henri Georges Arthur* **Surnoms :**

Numéro matricule du recrutement : *48*

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *17 Mai 1888* à *Ternantes*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*, résidant à *Ternantes*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*, profession de *cultivateur*, fils de *Jean Henri* et de *Bernier Marie Josephine*, domiciliés à *Ternantes*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*.

Marié le :

SIGNALEMENT.

Cheveux *blonds*, sourcils *noirs*, yeux *roux*, front *ordinaire*, nez *long*, bouche *moyenne*, menton *roté*, visage *ovale*.

Taille *1 m. 63* cent. Taille rectifiée : m. cent.

Marques particulières :

Degré d'instruction générale : *2*.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *1*° partie de la liste en *1909*.

Classé dans la : partie de la liste en *19*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *52* de la liste *cantonale de Longue*.

Incorporé au *14^e Régiment de Hussards*, à compter du *1^{er} octobre 1909*, arrivé au Corps le *1^{er} 8^e* et immatriculé sous le n° *623* Boulevard de 3^e Classe le *1^{er} octobre 1909*, homologué de *1^{er} 1^{er}* le *22 fév. 1910* Envois dans la disponibilité le *21 septembre 1911* en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le *1^{er} octobre 1911*. Certificat de bonne conduite. Accordé de *l'officier de la cavalerie* le *15 avril 1911*. (Institution de *M. de 1^{er} 1113*) Rappel à l'activité le *3 août 1914*. Prend de mobilisation le *1^{er} août 1914*. Tasse au *174^e Régiment de Hussards* le *13 mars 1916*. (Céle 2198 R. du 11/3. 1916.) *Mort pour la France* le *8 août 1916* au combat de *Leur Monacu (Somme)*.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'origine.	II. Résidence.

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du 3^e 1^{er} au 8 août 1916

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

du 3^e 1^{er} au 8 août 1916. Blessé le 18 juin 1915 à Neuville dans l'attaque de la tranchée de Cheval. Il est plaqué de trois coups de fusil au bras gauche. Blessé le 18 juin 1915 à Neuville dans l'attaque de la tranchée de Cheval. Il est plaqué de trois coups de fusil au bras gauche par balle.

PÉRIODES DIVERSES.

Réserve...	1 ^{er} dans le 7 ^e Rég. de Hussards	du 6	au 18	Février 1913
	2 ^e dans 1	du	au	
Armée territoriale	Supplémentaire dans 1	du	au	
	1 ^{er} dans 1	du	au	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	du	au	
	Du	du	au	

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

La réserve de l'armée active.	L'armée territoriale.	La réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.

pièce au Recrutement